

Renouvellement des autorisations de circulation sur l'estran

Lors de sa création, l'APP2R, constatant des pratiques anarchiques de circulation de tracteurs sur l'estran dans le cadre de la pêche à pied, avait demandé que cet usage soit réglementé.

Au fil des années nous avons obtenu que ces autorisations de circuler soient réglementées.

Désormais, les autorisations sont délivrées par la Sous Préfecture pour une durée d'un an après signature des Maires des communes concernées.

Seuls les titulaires d'une autorisation peuvent solliciter son renouvellement . Il n'est plus possible de formuler de nouvelles demandes , même pour raison médicale.

Ce dispositif signifie donc que chaque année le nombre de dérogations est en nette diminution. En 2025 ce nombre était de 75 pour l'ensemble du littoral de l'arrondissement de Coutances. Il devrait encore diminuer dans les années à venir.

Max Lecampion et Patrice Cahu, pour l'APP2R, ont participé à la réunion préparatoire à la campagne de renouvellement des autorisations organisée par Mme la Sous Préfète le 23 avril 2026. Ils ont approuvé ce dispositif qui permet, à terme, de respecter l'environnement marin et la sécurité des pêcheurs à pied de loisir.

Le modèle du formulaire de demande de renouvellement ainsi que la liste des cales autorisées ou interdites est disponible sur notre site

Feuille1

Circulation sur l'estran		
Commune	Cale autorisée	Cale refusée
St Rémy des landes	Cale de St Rémy des landes	
Glatigny	Cale de Glatigny	
La Haye	Passe de la Vallette	
Bretteville sur Ay	Cale de Bretteville	Passe du Pillet
St Germain sur Ay	Cale de la Route de la Mer	
	Cale Colmar (au Sud)	
Créances	Cale de Créances	
Pirou	Passe d'Armanville	
	Cale Sud (du camping)	Cale du centre de Pirou (Nord)
	Cale de la Bergerie	
Anneville	Cale d'Anneville	
Gouville	Cale centre de Gouville	Passe de la rue barrée
Gonneville	Cale de la vieille digue Cale de Gonneville	
Blainville sur Mer	Cale Sud de Blainville Cale du Grand Herbet	Cale de la corniche du sénéquet / de la poulette
Agon Coutainville	Cale du Passous	Cale du centre
	Cale de l'école de voile	Cale Pointe d'Agon
	Cale des Moulières	
Hauteville sur Mer	Cale de l'école de voile	
Lingreville	Cale de Lingreville	Passe des verrous



